

## COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN



24 OCT. 2014

#### **PÔLE ADMINISTRATION & FINANCES**

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX

#### **ARRETE DU PRESIDENT N° 092-2014**

# PORTANT LEVEE DE L'INTERDICTION DE BAIGNADE ET D'ACTIVITES NAUTIQUES SUR LES PLAGES DU RESSORT TERRITORIAL (ARRETE DU PRESIDENT N° 091-2014)

Le Président de la Collectivité de Saint-Martin,

Vu,

- l'article L.O. 6352-7 afférent à la gestion du domaine par le Président du Conseil Territorial qui y exerce ses pouvoirs de police,
- les articles L. 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.
- le Code de la Santé Publique,
- Considérant le rapport d'analyse de l'Institut Pasteur de la Guadeloupe.

#### ARRETE

ARTICLE 1 : L'interdiction de baignade et de pratique d'activités nautiques sur les plages du ressort territorial est levée à compter de ce jour.

ARTICLE 2: Les services de la Police Territoriale, de la gendarmerie nationale et de l'Environnement sont chargés de veiller à l'exécution du présent ARRETE.

ARTICLE 3: Le présent ARRETE sera transcrit sur le registre à ce destiné, transmis à Monsieur le Préfet Délégué, à la Gendarmerie Nautique Nationale, à la Police Territoriale, au S.D.I.S, aux intéressés et porté à l'information du public.

Pour le Président et par délégation LE DIRECTEUR JANIMA DES SERVICES
Pascal AVERNE

Aline-HANSON

Institut Posteur

COTTUC de la Guadeloupe

Destinataire(s):

MAIRIE DE SAINT MARTIN MAIRIE DE SAINT MARTIN DSDS (Santé Environnement)

#### LABORATOIRE D'HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

Contrôle de Qualité des Esux et des Produits Alimentaires

RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 N°de Dossier SMM-141021-11128

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES

97113

GOURBEYREllectivité de Saint-Martin

2 4 OCT, 2014

EAU DE BAIGNADE

Eau de baignade

COURRIER ARRIVÉ

Nº échantillon

141021-33674

Rapport d'analyse nº:

141033195

Date de réception

21/10/2014

Motif du prélèvement

CS

Date de prélèvement

20/10/2014

Type de visite

AU-BAI

Heure de prélèvement

06:40

Conditions de prélèvement

. . .

Prélevé par

AB

Date d'analyse Code prélèvement

21/10/2014 00086884

Point de surveillance Site de baignade

SAINTMARTIN-BAIL

BATE ORIENTALE POINT SUD

Code another

00085643

10	HE GO DUIRHOOF SWILL	SAUTINIANTIN-DALE		ii ii yac	UDB SO TO
	PARAMETRES	METHODE	UNITE	CRITERES	RESULTAT
Γ	Entérocoques	ISO7899.1	n / 100 ml		<15
#Q	Escherichia coli	LSC)93083	n / 100 ml		<15
****					

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

La rapport d'analyse se concerne que les échasióloss soumis à analyse. La reproduction de ce document n'est autoridés que mus la Rome de l'ac-aindié ripro carabileus fauteral. Technicienne CORINNE BESRY

Morne Johnière - B.P. 484 97187 Abyrnes Cedex Gundeltunh

Teléphone : 0590 89 69 40 0590 89 69 43 Télécopie : 0590 89 89 41

e-mail: pameur@pasteur-guadeloupe.fr

Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC nº1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Arrète du 11 Janvier 2007

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 N°de Dossier 8MM-141021-11128

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES

97113

GOURBEYRE

Destinataire(s):

ARS
MAIRIE DE SAINT MARTIN
MAIRIE DE SAINT MARTIN
DSDS (Santé Environnement)

Institut Pasteur

de la Guadeloupe

#### EAU DE BAIGNADE

#### Eau de baignade

141033196 Rapport d'analyse no: Nº échantillon 141021-33675 CS Motif du prélèvement 21/10/2014 Date de réception AU-BAI Type de visite 20/10/2014 Date de prélèvement Conditions de prélèvement Heure de prélèvement 06:50 21/10/2014 Date d'analyse Prélevé par 00086883 BALE ORIENTALE POINT NORD Code prolevement Point de surveillance 00085642 Code analyse SAINT-MARTIN - BAIE Site de baignade CRITERES RESULTAT UNITE METHODE **PARAMETRES** Norma <15 n / 100 ml ISO78991 Entérocoques 15 n / 100 ml 15003083 Escherichia coli

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essaits couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Lo repport d'anglyse na concerne que les échentiflors sounts à analyse. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la formé de the-similé photographique intégral. Technicionne CORINNE BESRY

Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC n°1-1303, purtée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Arcté du 11 janvier 2007

Morrie Jobiéere - B.P. 484 97183 Abyrnes Ceder Gundeloupe

Gindebupe Tiléphane : 0590 B7 69 40 0590 87 69 43 Télécopie : 0590 89 69 41

e-mail: pasternappusteur-gundekrupe-fi

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

Institut Pasteur de la Guadeloupe

RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 Nºde Dossier SMM-141021-11128

Destinataire(s):

MAIRIE DE SAINT MARTIN MAIRIE DE SAINT MARTIN DSDS (Santé Environnement)

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES

97113

GOURBEYRE

#### EAU DE BAIGNADE

Eau de baignade

141033197 Rapport d'analyse nº: Nº échantillon 141021-33676 Motif du prélèvement CS 21/10/2014 Date de réception AU-BAI Type de visite 20/10/2014 Date de prélèvement Conditions de prélèvement Heure de prélèvement 07:55 21/10/2014 Date d'analyse AB Prélèvé par 00086876 Code prélèvement GRAND CAYE SUD Point de surveillance Code analyse 00085635 SAINT MARTIN GRAND CAYE Site de baignade RESULTAT CRITERES METHODE UNITE **PARAMETRES** 15 19078991 n / 100 ml Entérocoques <15 15093083 n/100 ml

L'accréditation COFRAC aueste de la compétence des laboratoires pour les seuls esseis couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Escherichia coli

Technicienne CORINNE BESRY

Morre Johnkire - B.P. 484 97183 Abymes Cedex Guadeloupe Teléphane : 0590 89 69 40

0590 89 69 43 Telecopie : 0590 89 69 41

e-mail: pasteur@pasteur-gradeloupe.fr

Accréditation COPRAC nº1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Ameté du 11 janvier 2007

Page I sur I

Enwegistroment n°971-01-Agrément n°2744 - Agrément de formation n°95-97.00,296.97 - Réseau International des Instituts Posteur et Instituts Assaciés

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 N°de Dossier SMM-141021-11128



Destinataire(s):

Institut Pastei

ARS
MAIRIE DE SAINT MARTIN
MAIRIE DE SAINT MARTIN
DSDS (Santé Environnement)

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES

7113

**GOURBEYRE** 

#### EAU DE BAIGNADE

Eau de baignade

141033198 Rapport d'analyse nº: Nº échantillon 141021-33677 CS Motif du prélèvement 21/10/2014 Date de réception AU-BAI Type de visite 20/10/2014 Date de prélèvement 08:05 Conditions de prélèvement Heure de prélèvement 21/10/2014 Date d'analyse Prélevé par AB 00086877 GRAND CAYE NORD Code prélèvement Point de surveillance 00085636 Code analyse SAINT MARTIN GRAND CAYE Site de baignade RESULTAT CRITERES **PARAMETRES** METHODE UNITE n / 100 ml <15 15078991 Entérocogues <15 15093083 n/100 ml Escherichia coli

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Le risport d'analyse no concernt que les écharditens sounds à analyse. La reproduction de ce document n'est autorisée que rous la Rerrise de fac-elmid photographique intégral. Technicienne CORINNE BESRY

Mome Jolivière - B.P. 484 97183 Abyrnes Cedex Gundeloupe

Teléphone : 0590 89 69 40 0590 89 69 43

Télécopie : 0590 89 69 41 e-moit : pasteurépposteur-gradéloupe (r Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC nº1-1303, portée disponible sur www.cofrac.Ir Critères réglementaires fixés par l'Arrêté du 11 janvier 2007 Institut Posteur

Destinataire(s):

MAIRIE DE SAINT MARTIN MAIRIE DE SAINT MARTIN DSDS (Santé Environnement)

de la Guadeloupe

#### LABORATOIRE D'HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

### RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 Nºde Dossier SMM-141021-11128

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES

97113

**GOURBEYRE** 

#### EAU DE BAIGNADE

#### Eau de baignade

141033199 Rapport d'analyse nº: Nº échantillon 141021-33678 Motif du prélèvement CS 21/10/2014 Date de réception Type de visite AU-BAI Date de prélèvement 20/10/2014 Conditions de prélèvement 08:10 Heure de prélèvement 21/10/2014 Date d'analyse Prélevé par 00086879 Code prélèvement Point de surveillance ANSE MARCEL Code analyse 00085638 SAINT-MARTIN - ANSE Site de baignade CRITERES RESULTAT METHODE UNITE PARAMETRES Norme <15 n / 100 ml 18078991 Entérocoques 15 18093083 n / 100 ml Escherichia coli

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COPRAC. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Technicienne CORINNE BESRY

Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC n°1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglemontaires fixés par l'Arrête du 11 janvier 2007

Talephone : 0590 89 69 40 0590 89 69 43 Télécopie : 0590 89 69 41

Morre Iolinière - B.P. 484

97183 Abyrnes Cadex

e-nigil : pasteur@pastour-guadeloupe.fr

Contrôle de Qualité des Enux et des Produits Alimentaires

nstitut Pasteu de la Guadeloupe RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 Nºde Dossier 8MM-141021-11128

Destinataire(s):

MAIRIE DE SAINT MARTIN MAIRIE DE SAINT MARTIN DSDS (Santé Environnement)

RS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES 97113 GOURBEYRE

#### EAU DE BAIGNADE

Eau de baignade

Nº échantillon

141021-33679

Rapport d'analyse nº:

141033200

Date de réception

21/10/2014

Motif du prélèvement

CS

Date de prélèvement

20/10/2014

Type de visite

AU-BAI

Heure de prélèvement

08:20 AB

Conditions de prélèvement Date d'analyse

21/10/2014

Point de surveillance

PETITE PLAGE

Code prélevement

00086875

Site de baignade

Prélevé par

SAINT-MARTIN-PETITE PLAGE Code analyse

00085634

	PARAMETRES	METHODE	UNITE	CRITERES	RESULTAT
	Entérocoques	15078991	n / 100 ml		<15
2	Escherichia coli	18093083	n / 100 ml		<15

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais converts par l'accréditation; identifiés par le logo COFRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Technicienne CORINNE BESRY

Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC nº1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Arrêté du 11 janvier 2007

97183 Abyenes Cedex Téléphone : 0590 89 69 40 0590 89 69 43 Telecopie : 0590 89 69 41 e-mail: pasteur@pasteur-gandeloupe.fr

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 N°de Dossier SMM-141021-11128

Dostinataire(s):

titut Pastėv

de la Guadeloupe

MAIRIE DE SAINT MARTIN MAIRIE DE SAINT MARTIN DSDS (Santé Environnement)

ARS

BISDARY RUE DES ARCHIVES GOURBEYRE 7113

#### EAU DE BAIGNADE

Eau de balgnade

141033201 Rapport d'analyse nº: Nº échantillon 141021-33680 CS Motif du grélèvement Date de réception 21/10/2014 AU-BAI Type de visite Date de prélèvement 20/10/2014 Conditions de prélèvement 08:25 Heure de prélèvement 21/10/2014 Date d'analyse Prélevé par 00086874 Code prélevement **GRANDE CASE** Point de surveillance 00085633 SAINT-MARTIN-GRAND-CASE Code analyse Site de baignade RESULTAT METHODE UNITE CRITERES **PARAMETRES** <15 18078991 n / 100 ml Entérocoques <15 15093083 n/100 ml Escherichia coll

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été (enu explicitement comple de l'incertitude associé au résultat.

e-mini : pastern@pastetinginod

Technicienne CORINNE BESRY

Morne Jolistère . B.P. 484 97183 Alyenes Cedex

Teléphone : 0590 89 69 40 0590 89 69 43 Télécobre : 0590 89 69 41

Page 1 sur 1

Accréditation COPRAC nº1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Criteres réglementaires fixés par l'Arrêté du 11 janvier 2007

Institut Pasteur

## LABORATOIRE D'HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 N°de Dossier SMM-141021-11128

ARS

BISDARY RUE DES ARCHIVES 97113 GOURBEYRE

ARS
MAIRIE DE SAINT MARTIN
MAIRIE DE SAINT MARTIN
DSDS (Santé Environnement)

Destinataire(s):

de la Guadeloupe

#### EAU DE BAIGNADE

#### Eau de baignade

141033202 Rapport d'analyse nº: 141021-33681 Nº échantillon Motif du prélèvement CS 21/10/2014 Date de réception AU-BAI Type de visite 20/10/2014 Date de prélèvement Conditions de prélèvement 08:40 Heure de prélèvement Date d'analyse 21/10/2014 AB Prélevé par 00086886 Code prélèvement FRIAR'S BAY Point de surveillance 00085645 Code analyse SAINT-MARTIN-FRIAR'SBAY Site de baignade RESULTAT CRITERES METHODE UNITE **PARAMETRES** <15 n / 100 ml ISO78991 Entérocoques 15 n/100 ml 13093083 Escherichia coli

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls esseit converts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Le sepport d'analyse de concerne que les échimifiloses acousis à analyse. La reproduction de ce document n'est intorisée que sous le forme de fac-samic photographique indignal. Technicienne CORINNE BESRY

Mame Johnere - B.P. 484 97183 Abyrnes Cedex

Gundeloupe 17Kplione : 0590 89 69 40 0590 89 69 43

Télécopie : 0590 89 69 41 contoit : pasteur@pastenr.guadékupe.fr Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC n° I-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Arfèté du 11 janvier 2007

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

## RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 Node Dossier SMM-141021-11128



Institut Pasteu

de la Guadeloupe

ARS MAIRIE DE SAINT MARTIN MAIRIE DE SAINT MARTIN DSDS (Santé Environmement)

RS

BISDARY RUE DES ARCHIVES 97113 GOURBEYRE

#### EAU DE BAIGNADE

#### Eau de baignade

Nº échantillon	41021-33682					Rapport d'analyse n°: 141033203	
Date de réception	21/10/2014		Motif	lu ç	rélèvement	CS	
Date de prélèvement 20/10/2014		Type de vi		site AU-BAI	AU-BAI		
Heure de prélèvement	09:10		Conditions de prélève			ment	
Pr <del>éle</del> vé par	AB		Date d	an	lyse	21/10/2014	
Point de surveillance	BAIE ROUGE		Code p	ráj	evement	00086885	
Site de baignade	SAINT-MARTIN	- BAIE ROUG	E Code	nai	yse	00085644	
PARA	METRES	метноре	UNITE	C	RITERES	RESULTAT	
Entérocoques		15078991	n / 100 ml			<15	
Escherichia coli	2	1SO93083	n / 100 ml		*	<15	

L'accréditation COPRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COPRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Technicienne CORINNE BESRY

Page 1 sur 1

Accréditation COPRAC nº1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Ameté du 11 janvier 2007

97183 Abymes Cedex Gundeloupe Téléphone : 0590 89 69 40

0590 89 69 43 Telecopic : 0590 89 69 41 e-mail: posteur@parteur.guadeloupa.fr institut Pasteur

Destinatairc(s):

ARS
MAIRIE DE SAINT MARTIN
MAIRIE DE SAINT MARTIN
DSDS (Santé Environnement)

de la Guadeloupe

## LABORATOIRE D'HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

Comrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 N°de Dossier SMM-141021-11128

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES

97113

GOURBEYRE

#### EAU DE BAIGNADE

#### Eau de baignade

Nº échantillon 14102	1-33683				Rapport d'analyse nº: 141033204
Date de réception Date de prélèvement Heure de prélèvement Prélevé par Point de surveillance Site de baignade		20/19/2014 09:20		u prélèvement e visite ions de prélève analyse rélèvement nalyse	AU-BAI
PARAMETRES		METHODE	UNITE	CRITERES	RESULTAT
Entérocoques		15078991	n / 100 ml		<15
Escherichia coli	1	15093083	n / 100 ml	·	<15

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essels converts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associó au résultat.

La amport d'analyse no concerne que les échamilloss sounds à sunlyse. La reproduction de ce douaisse n'est autérises que aous la 80ma de fac-similé pholographique intégral. Technicienne
CORINNE BESRY

Morrie jolivière - B.P. 484 97183 Abynies Cedex Guickeloupe

Gundeloope Téléphone : 0590 89 89 40 0590 89 69 43 Télécopie : 0590 89 69 41 Page 1 sur 1

Accreditation COPRAC n°1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Arrêté du 11 janvier 2007

Contrôle de Qualité des Baux et des Produits Alimentaires

## RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 Nºde Dossier SMM-141021-11128



Destinataire(s):

stitut Pasteur

MAIRIE DE SAINT MARTIN MAIRIE DE SAINT MARTIN DSDS (Santé Environnement)

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES GOURBEYRE 97113

## **EAU DE BAIGNADE**

#### Eau de baignade

141033205 Rapport d'analyse n°: 141021-33684 Nº échantillon CS Motif du prélèvement 21/10/2014 Date de réception AU-BAI Type de visite Date de prélèvement 20/10/2014 Conditions de prélèvement 09:50 Heure de prélèvement Date d'analyse 21/10/2014 AB Prélevé par Code preevement 00086882 Point de surveillance **BAIE LONGUE** 00085641 SAINT-MARTIN - BAJE LONGUE Code analyse Site de baignade RESULTAT UNITE CRITERES METHODE **PARAMETRES** Norm <15 15078991 n / 100 ml Entérocoques. <15 18093083 n / 100 ml Escherichia coli

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les aeuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Technicienne CORINNE BESRY

rno Jolivière - 8.P. 484 97183 Abymes Cedex

Genodeloube Temphone : 0590 89 69 40

0590 B9 69 43 Telecople : 0590 89 69 41 e-mail: pasteur@pasteur-guadeloupe.fr Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC nº1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Arièté du 11 junyler 2007

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 N°de Dossier SMM-141021-11128

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES

97113

GOURBEYRE

Destinataire(s):

Institut Pasteur

de la Guadeloupe

ARS
MAIRIE DE SAINT MARTIN
MAIRIE DE SAINT MARTIN
DSDS (Santé Environnement)

#### EAU DE BAIGNADE

#### Eau de baignade

141033206 Rapport d'analyse no : Nº échantillon 141021-33685 CS Motif du prélèvement 21/10/2014 Date de réception AU-BAI Type de visite 20/10/2014 Date de prélèvement Conditions de prélèvement 10:35 Heure de prélèvement 21/10/2014 Date d'analyse AB Prélevé par 00086888 Code prélèvement L'ILET PINEL Point de surveillance Code analyse 00085647 SAINT-MARTIN-L'ILET PINEL Site de baignade RESULTAT CRITERES METHODE UNITE PARAMETRES <15 15078991 n / 100 ml Entérocoques 15 n / 100 ml 15093083 Escherichia coli

L'accréditation COFRAC atteste de la compétance des laboratoires pour les seuls essais converts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Le respect d'analyse se concerna que les schantillons soumis à analyse. La reproduction de se doctainent n'est autorisée que sons la forme de lho-similé obto primbitane intégral. Technicienne CORINNE BESRY

Morne Jolivière - B.P. 484 97183 Abyrros Cedex

Guadeloupr Téléphoin : 0590 89 69 40 0590 89 69 43

Télécopie : 0590 89 69 41 e-nmil : postess@pastess-guadeloupe.fr Page 1 sur 1

Accréditation COFRAC n°1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Agrèté du 11 Janvier 2007

Enregissement n° 971-01- Agrétuent n° 2744 - Agrétitent de formation n° 95-97.00.296.97 - Réseau International des Instituts Pasteur et Intérns Associés

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

Institut Pasteur correc de la Guadeloupe RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 Nºde Dossier SMM-141021-11128

\$ Destinataire(s):

MAIRIE DE SAINT MARTIN MAIRIE DE SAINT MARTIN DSDS (Santé Environnement)

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES

97113

GOURBEYRE

#### **EAU DE BAIGNADE**

Eau de baignade

Nº échantillon

141021-33672

Rapport d'analyse nº:

141033193

Date de réception

21/10/2014

Motif du prélèvement

CS

Date de prélèvement

20/10/2014

Type de visite

AU-BAI

Heure de prélèvement

06:08

Conditions de prélèvement

21/10/2014

Prélevé par Point de surveillance AB

Date d'analyse Code prélèvement

00086878

EMBOUCHURE SUD

Site de baignade S		MARTIN EMBOUCHURE	Code analyse		00085637	
	PARAMETRES	METHODE	UNITE	CRITERES	RESULTAT	
	Entérocoques	15078991	n/100·ml		30	
宽	Escherichia coli	[5093083	n / 100 ml		77	

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les souls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC,
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Technicienne CORINNE BESRY

Moine Julivière - B.P. 484 97183 Abymer Cedex

Guadeloube

Téléphone : 0590 89 69 40 0590 89 69 43 Telecopie : 0590 89 49 41 Page 1 aur 1

Accréditation COFRAC n°1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Anété du 11 janvier 2007

Contrôle de Qualité des Eaux et des Produits Alimentaires

Institut Pasteur corrac de la Guadeloupe RAPPORT D'ANALYSE

Pointe-à-Pitre, le 23/10/2014 Node Dossier SMM-141021-11128

Destinataire(s):

ARS MAIRIE DE SAINT MARTIN MAIRIE DE SAINT MARTIN DSDS (Santé Environnement)

ARS

BISDARY

RUE DES ARCHIVES

7113

**GOURBEYRE** 

#### **FAU DE BAIGNADE**

Eau de baignade

Nº échantillon

141021-33673

Rapport d'analyse nº:

141033194

Date de réception

21/10/2014

Motif du prélèvement

CS.

Date de prélèvement

20/10/2014

Type de visite

AU-BAI

Heure de prélèvement

06:15

Condition de prélèvement Date d'analyse

21/10/2014

Point de surveillance

AB

BAIE DE L'EMBOUCHURE Code prélèvement 00086881

Cita da halamada

Prělevé par

SAINT-MARTIN - BAIE DE

Code analyse

00085640

Site	de baignade SALIT	T-IIAKKILII - DAIN DE			
	PARAMETRES	METHODE	UNITE	CRITERES	RESULTAT
	Entérocoques	ISO7899.1	n / 100 ml		<15
	Escherichia coli	ISO93083	n / 100 ml		30
UREAL.					

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverls par l'accréditation, identifiés par le logo COFRAC.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associé au résultat.

Technicienne CORINNE BESRY

Morne Julivière - B.P. 484

97183 Abymes Cedex Guadeloupe Telephore: 0590 89 69 40

0590 89 69 43 Telicopie : 0590 89 69 41

eimai : posteurenpostrun-guadelaspe.fe

Page I sur 1

Accréditation COFRAC n°1-1303, portée disponible sur www.cofrac.fr Critères réglementaires fixés par l'Artefé du 11 janvier 2007

Enregistrement n° 971-01- Agrément n° 2744 - Agrèment de formation n° 95-97.00.296.97 - Réseau International des Instituts Practour et Instituts Associés